



No de résolution
ou annotation

**Province de Québec
MRC de Bonaventure
Municipalité du Canton de Saint-Godefroi**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de
la Municipalité du Canton de Saint-Godefroi, tenue le 15 juin
2026, à 18h30, au lieu habituel des sessions dudit conseil, sis au
109C, Route 132, Saint-Godefroi;**

Sont présents(es) : Siège n° 1 - Johanne Horth, conseillère
Siège n° 2 - Georges Chapados, conseiller
Siège n° 3 - Denis Larocque, conseiller
Siège n° 4 - Marie-Josée Isabelle, conseillère
Siège n° 5 - Sylvain Badran, conseiller
Siège n° 6 - Nancy Huard, conseillère

Tous conseillers et tous présents sous la présidence du maire,
M. Genade Grenier.

Assiste également à la séance : Lumina Horth, directrice générale et
greffière-trésorière.

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, le
greffier-trésorier a donné par écrit un avis spécial de convocation de la
séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les
membres présents du conseil confirment avoir reçu la signification de l'avis
tel que requis par la loi.

2026-158

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Nancy Huard et résolu à l'unanimité des conseillers
présents que l'ordre du jour suivant soit adopté, tel que lu :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre
2025
4. Période de questions
5. Clôture et levée de la séance



No de résolution
ou annotation

2026-159

**ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE
TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

ATTENDU Mme Émilie Poirier, CPA, MBA-Certification de la firme Raymond Chabot Grant Thornton fait la présentation et les explications du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 et répond aux questions des membres du conseil et de la population à la suite de l'audit 2025.

EN CONSÉQUENCE
SUR PROPOSITION DE Johanne Horth
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal de la Municipalité du Canton de Saint-Godefroi adopte le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 tel que présenté par Mme Émilie Poirier, CPA, MBA-Certification de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

PERIODE DE QUESTIONS

Période de questions de 18h44 à 18h50.

Une période de questions est tenue. Une personne émet des commentaires.

2026-160

CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

SUR PROPOSITION DE Denis Larocque
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents
QUE cette séance extraordinaire soit levée à 18h51.

« Je, Genade Grenier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal* ».


Genade Grenier
Maire


Lumina Horth
Directrice générale et greffière-trésorière